



HERBLAY
sur-Seine

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Nos réf. : PR/MC/SA

Herblay-sur-Seine, le 15 septembre 2023

CONVOCAATION

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui se tiendra le :

Jeudi 21 septembre 2023

19h00

Salle Simone Veil

ORDRE DU JOUR

1. Nomination d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 22 juin 2023
3. Affaires traitées en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales
4. Communications du Maire

O. ADMINISTRATION GENERALE

001. Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Protection Civile suite au séisme au Maroc
002. Communication du rapport d'activité 2022 de la Communauté d'agglomération Val Parisis
003. Rapport des délégués au syndicat Départemental d'Énergies du Val d'Oise – 1^{er} semestre 2023
004. Définitions de postes
005. Modification du tableau des effectifs du personnel communal
006. Rémunération des vacataires pour les jurys d'examen du conservatoire

I. AFFAIRES FINANCIERES

101. Décision modificative – budget Ville
102. Modification de la délibération n° 2023/055 en date du 13 avril 2023 relative à la fixation des tarifs 2023/2024

II. AFFAIRES DES SERVICES A LA POPULATION

201. Adoption du projet d'établissement 2023-2028, du règlement intérieur et du règlement des études du Conservatoire de musique
202. Approbation et signature de l'avenant n° 5 au lot n° 3 du marché relatif aux travaux de construction de la ludo-médiathèque
203. Approbation et signature de l'avenant n° 4 du lot n° 10 du marché relatif aux travaux de construction de la ludo-médiathèque
204. Approbation et signature de l'avenant n° 4 au lot n° 12 du marché relatif aux travaux de construction de la ludo-médiathèque
205. Approbation du règlement de fonctionnement des établissements multi-accueils municipaux

III. AFFAIRES TECHNIQUES

301. Lancement du marché à procédure adaptée relatif aux travaux de pose et fournitures de stores, rideaux d'occultation et vitrerie-miroiterie
302. Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme
303. Création d'une zone de préemption Espace naturel sensible (ENS) départemental "Ile d'Herblay-sur-Seine"
304. Place des Cèpes - cession d'emprises de la parcelle communale AL 712 à riverains
305. Le Croisillon - cession d'emprises de la parcelle communale AX 295 à riverains
306. Les Bayonnes - acquisition de la parcelle ZN 46
307. Les Bayonnes - acquisition de la parcelle ZN 38

- 308. Les Bayonnes - acquisition de la parcelle ZN 56
- 309. Les Bayonnes - acquisition de la parcelle ZN 48
- 310. Les Bayonnes - acquisition des parcelles BT 209 et 218
- 311. Les Bayonnes - acquisition de la parcelle ZN 36
- 312. Les Bayonnes – acquisition de la parcelle ZM 2
- 313. Le Bois du trou poulet - acquisition de la parcelle AI 60
- 314. Les Tartres – signature d’une convention de résiliation d’exploitation agricole et versement d’une indemnité pour perte de récolte à l’EARL HILBERT SCF pour la parcelle ZC 30
- 315. Les Tartres - cession d’une emprise sur la parcelle communale ZC 30
- 316. Les Tartres – autorisation de dépôt d’un permis de construire sur une emprise d’une propriété communale cadastrée ZC 30

QUESTIONS DIVERSES



Philippe ROULEAU
Maire d'Herblay-sur-Seine
Vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise

